



### Accueil

C'est chez nous à Saint Mesmin !  
Soyez les bienvenus

### Le petit mot du Maire



Chers Saint-Mesminoises et Saint-Mesminois,

J'espère que les vacances d'été se sont bien passées pour tous, que vous avez pu profiter de vos familles et amis et que vous êtes bien reposés pour aborder le deuxième semestre. Vos élus quant à eux sont restés mobilisés tout l'été pour organiser les marchés de nuit. Cette opération fût une belle réussite unanimement appréciée. Elle est encourageante pour l'avenir car elle montre que la solidarité, l'entraide et la coopération à SAINT-MESMIN ne sont pas de vains mots. En effet, cette réussite est due aussi à l'aide que nous ont apportée les deux associations Auvézère Animation et l'ACCA, et je remercie sincèrement leurs Présidents respectifs, JC ROUBINET et JP CONTRAND. C'est ainsi que nous surmonterons les difficultés induites par la crise économique qui se traduisent par des restrictions budgétaires de plus en plus draconiennes et des charges de plus en plus lourdes. Ces marchés de nuit ont en effet permis de faire rayonner l'image de notre commune au-delà des limites du canton et n'ont pas affecté d'un centime le budget communal. Au contraire ils ont dégagé des bénéfices qui permettront à la Mairie de s'équiper mieux pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de familles dans la peine.

Le semestre qui arrive verra nos premiers pas dans la Communauté de Communes de CAUSSES et RIVIERES. Les trois Adjointes et moi-même avons décidé de nous impliquer complètement dans cette nouvelle organisation, nous allons y assumer nos responsabilités et soyez persuadés que nous saurons y défendre nos intérêts. Je peux déjà vous affirmer que nous avons trouvé dans cette communauté des partenaires sérieux, ouverts à nos propositions et prêts à nous donner des responsabilités importantes.

Le bulletin a été créé pour vous informer mais aussi pour recevoir vos observations. Le dernier bulletin a parfaitement rempli son objectif car suite à sa publication nous avons reçu plusieurs remarques sur l'aménagement du carrefour du Poteau de Brussey et sur l'extension du hangar communal. Nous en tenons compte puisque ces deux projets ont fait l'objet de modifications qui prennent en compte vos idées. C'est ainsi, tous ensemble que nous devons agir.

Le mois de novembre verra l'entrée en vigueur de la perception de la taxe de séjour perçue sur les gîtes et les terrains de camping. Je compte sur le civisme et l'honnêteté de tous les propriétaires de gîtes ou de camping pour verser le montant des taxes perçues dans les délais, comme nous l'avons indiqué dans les dossiers que nous leur avons distribués. Cette taxe permettra le financement de la mise en place de conteneurs supplémentaires aux endroits où cette année nous avons constaté une surabondance de déchets, elle permettra aussi de financer l'achat de mobilier urbain que nous souhaitons mettre en place sur la Colline des Ages et au Point de Vue du Grand Clos Sud où un parking et une aire de repos seront aménagés.

Je voudrais maintenant remercier tous les propriétaires de la commune qui encore une fois ont montré leur convivialité et leur sens de l'hospitalité en permettant à nos nombreux touristes et visiteurs de se promener librement sur les chemins privés. Je

# Chez nous à Saint Mesmin

## Bulletin municipal numéro 7 - septembre 2009

### Compte rendu conseil municipal du 24 juin 2009

Le Conseil s'est réuni le 24 juin 2009 à 20H30 à la salle du Conseil de SAINT-MESMIN. Jean Pierre DURAND était absent et excusé. Sandra COMBY a été désignée secrétaire de séance. Les débats ont porté sur les points suivants :

#### - 1 Organisation des marchés de nuit

Valérie LEYMARIE chargée de contacter les commerçants annonce 14 stands. Les Conseillers se répartissent les tâches : Frites, buvette, bourriche et animation. Les modalités de mise en place et de démontage des tables, bancs, accessoires nécessaires aux marchés de nuit sont déterminées. Tous les Conseillers se partagent les fonctions, les jours et les heures de présence.

La publicité sera assurée dans un premier temps par les soins de la Mairie. Un modèle d'affiche est présenté par J.C. ROUBINET, le Président de Auvézère Animation a accepté de mettre les planchas et barbecues de l'Association à la disposition de la Mairie, J.P. CONTRAND, le Président de l'ACCA a accepté de mettre le congélateur de l'Association à la disposition de la Mairie. Les agents municipaux, Eric MESPLET et J.P. VOGEL participeront à la mise en place, ils ont accepté de faire des heures supplémentaires non rémunérées.

#### - 2 Adhésion à la communauté de communes de Causses et Rivières

Selon une source proche de la Préfecture, la Préfète devrait signer l'arrêté d'adhésion de SAINT-MESMIN à CAUSSES ET RIVIERES. Le Conseil désigne à l'unanimité le Maire Guy BOUCHAUD et le Maire-Adjoint Guy HAYE comme Délégués titulaires. Les deux autres Maires-Adjoints, Robert PICHON et Claude ROUSSEAU sont désignés à l'unanimité Délégués suppléants.

#### - 3 Projet d'aménagement du carrefour du POTEAU de BRUSSEY.

Après avoir reçu les remarques de certains riverains, le Conseil décide à l'unanimité de revoir le projet. Le Maire, en concertation avec les riverains étudiera un nouveau projet avec le Conseil Général.

#### - 4 Extension de l'atelier municipal

Le Maire fait le compte rendu de ses entretiens avec M. GWINER, architecte à HAUTEFORT et des remarques qu'il a reçues de la part de certains administrés sur le projet initial. Il propose au Conseil un nouveau projet qui permettra de préserver les fonctionnalités du bâtiment existant et qui donnera un certain cachet à l'ensemble. Le permis de construire sera déposé dès réception des plans. Les travaux débuteront dès réception de l'avis. Le choix des artisans est inchangé.

#### - 5 Brocante

Le Conseil municipal vote à l'unanimité la réforme de 5 tables scolaires, 10 chaises, une bascule, une scie circulaire et d'un lot de livres scolaires usagés. Ces objets seront mis en vente à la brocante du 5 juillet. L'argent recueilli sera versé au Trésor Public sur le compte de fonctionnement de la Mairie.

#### - 6 Retrait du SIAPE

Le Conseil adopte à l'unanimité le retrait de la commune du SIAPE (Syndicat Intercommunal d'Etudes et d'Aménagement du Pays d'Excideuil). Ce retrait était déjà envisagé l'année dernière, il est maintenant nécessaire depuis l'adhésion à la Communauté de Communes de CAUSSES ET RIVIERES.

#### - 7 Achat d'une armoire froide.

Le Conseil vote à l'unanimité la somme de 1000 Euros pour l'achat d'une armoire froide pour le gîte de groupe.

### Compte rendu Conseil municipal du 25 août 2009

Le Conseil s'est réuni le 25 août 2009 à 20H30 à la salle du Conseil de Saint-Mesmin. Sandra COMBY était absente et excusée. Yvette DEVAUD a été désignée secrétaire de séance. Les débats ont porté sur les points suivants :

#### -1 Bilan des marchés de nuits :

Valérie LEYMARIE était présente pour ce point. Le Conseil a souligné le succès des 4 manifestations qui ont permis de dégager de substantiels bénéfices. Le Conseil accepte à l'unanimité qu'une partie de ces bénéfices soit reversée à la commune et que le reste soit investi dans l'achat d'équipements. Pour remercier les artisans de ce succès, le Conseil a décidé à l'unanimité d'organiser un dîner auquel seront conviés avec leurs conjoints tous les organisateurs et les Présidents de Auvézère Animation et de l'ACCA pour leur concours, les employés municipaux et les bénévoles qui se sont spontanément associés à l'organisation. (Certains produits consommés lors de ce dîner sont offerts par quelques uns des commerçants qui ont participé à ces marchés.) Le Conseil a décidé à l'unanimité de renouveler l'opération l'année prochaine. Les dates retenues sont les 7 et 21 juillet puis les 4 et 18 août 2010.

#### - 2 Point sur les travaux en cours.

Le curage des fossés sur la VC 2 Charoncle-le Château de SAVIGNAC est réalisé. Le réfection complète de la voie (remise en état et enrobé) sera réalisée en septembre par l'entreprise EUROVIA. Fin août l'entreprise LASTERNAS effectuera le suivi et l'entretien des routes sur lesquelles des fissures et des trous sont en cours de formation. Le Conseil a demandé à l'unanimité au Maire de prendre les arrêtés suivants : Route de la ROUYE interdite aux poids lourds sauf riverains,

- chemin de randonnée Le Bourg-Les Bessades interdit aux véhicules à moteurs sauf riverains, - signalisation des carrefours de Leymarie et de las Psycharias.

#### - 3 Carte communale

Le Conseil donne l'autorisation au Maire de faire un ajustement budgétaire en vue d'honorer les factures des commissaires enquêteurs qui ont mené l'enquête publique. Il annonce que certaines parcelles classées constructibles posent toujours quelques problèmes à la DDE. Les discussions sont encore en cours en vue de trouver un compromis acceptable par toutes les Parties. Il précise que pour l'instant l'ancien système est toujours en vigueur et demande au Conseil de délibérer sur trois nouveaux projets de constructions de maisons d'habitation (deux chez Bobas et une au Grand Clos). Le Conseil émet à l'unanimité un avis favorable pour les deux projets de M. TOUILLET et pour celui de M. THARREAU.

#### - 4 Création d'un parking municipal au Point de Vue du Grand Clos.

Le Conseil vote à l'unanimité l'aliénation du chemin communal qui dessert la maison de M. Didier HUGON en contre partie de la même surface sur la parcelle BI 78 lui appartenant. C'est à cet endroit que seront aménagés un parking et une aire de repos offrant une vue magnifique des Gorges de l'Auvézère et du village de SAINT-MESMIN.

#### - 5 Réforme de matériels usagés.

Le Conseil accepte à l'unanimité la mise à la brocante d'un ensemble de tables, bancs et

leur demande de continuer à garder cet état d'esprit malgré l'attitude quelquefois incorrecte voire arrogante de certains. La campagne de chasse 2009-2010 va débuter mi-septembre, là-aussi chacun devra se montrer responsable, les chasseurs en ayant à l'esprit que sans les propriétaires ils ne pourraient pas assouvir leur passion et les propriétaires en étant conscients du fait que sans les chasseurs il n'y aurait pas une bonne régulation des espèces de gibier, ce qui serait préjudiciable à tout le monde.

Le mot de la fin sera pour nos compatriotes qui à l'entrée de l'hiver vont se retrouver seuls, en difficulté face à la maladie ou à la bureaucratie. Nous pensons à eux, qu'ils n'hésitent pas à appeler la Mairie, nous avons maintenant plus de moyens techniques et humains pour répondre à leurs demandes.

Sincèrement,  
Guy Bouchaud

[Les informations de la Mairie, les manifestations, les manifestations à venir](#)

[Une page d'histoire locale, courrier des lecteurs, nos joies nos peines](#)

[Un peu d'humour : la crise](#)

#### - 8 Entretien du gîte de groupe

Le Conseil autorise à l'unanimité l'emploi des agents municipaux pour effectuer le ménage dans le gîte de groupe. Ces heures effectuées seront facturées 12 Euros TTC aux usagers.

La réunion s'est terminée à 23H42

Le Maire

#### Le 7 juin ont eu lieu les élections européennes.

Nous avons sur SAINT-MESMIN 218 inscrits, 122 électeurs ont voté (au dessus de la moyenne nationale).

Les résultats principaux ont été :  
Dominique BAUDIS (UMP) 35 voix,  
Kader ARIF (PS) 18 voix,  
Jean Luc MELENCHON 16 voix.

livres décoliers, chaises et bancs d'église, vieux outils, vieilles machines à écrire etc... L'argent recueilli va financer l'achat de l'armoire froide mise en place dans le Gîte de Groupe (Le Cantou).

#### - 6 Règlement sinistre du printemps 2009.

Le Conseil accepte à l'unanimité l'encaissement du chèque de 23 000 Euros transmis par la Compagnie d'assurances en vue du règlement des dégâts causés sur la toiture de l'Eglise et du Cantou lors de la tempête du printemps 2009. L'entreprise FRAISSE est chargée d'effectuer les travaux de remise en état.

#### - 7 Concert du 9 octobre. :

Un concert franco-hollandais (enfants de SAINT-MESMIN et groupe symphonique Hollandais) sera donné le 9 octobre à 20H30 en l'Eglise de SAINT-MESMIN. Le programme sera publié dans le prochain bulletin. Ce concert sera gratuit et ouvert en priorité aux habitants de SAINT-MESMIN qui se seront inscrits (une fiche d'inscription sera jointe au prochain bulletin). Des invitations seront envoyées aux Mairies des communes voisines.

#### - 8 Virus A H1N1.

Le Maire informe le Conseil des directives préfectorales reçues et des mesures à prendre en cas de pandémie. Il est désigné à l'unanimité comme le correspondant de la Préfecture pour la mise en œuvre du plan d'alerte et de prévention à cette forme de grippe.

#### - 9 Exonération de taxes.

Le Conseil se prononce à l'unanimité pour le maintien du dégrèvement des taxes foncières sur les propriétés non bâties accordé depuis 1992 aux jeunes agriculteurs.

#### - 10 Divers

Le Conseil accepte à l'unanimité la candidature de la municipalité à l'appel d'offre concernant la gestion des Etangs des Forges. Le Conseil maintient à l'unanimité son soutien au Maire pour faire respecter son arrêté concernant l'interdiction de circulation pour les bus de plus de 33 places sur l'axe Le Grand Clos- le Château de Savignac entre le 1er novembre et le 1er avril de chaque année. Le Conseil demande à l'unanimité au Maire de prendre toutes les mesures utiles et nécessaires pour que la taxe de séjour soit équitablement reversée.

La réunion s'est terminée à 23H48

Le Maire

#### Les Informations

C'est le lundi 1er juin que Valérie LEYMARIE a pris ses nouvelles fonctions auprès de notre équipe communale. Comme annoncé précédemment dans notre bulletin de juin, cet emploi est financé pour 90% par l'Etat. En plus de la préparation et la mise en route des marchés de nuit, Valérie a tenu le point d'accueil pour la saison estivale. Elle assiste Jean Pierre VOGEL pour la gestion du Cantou, notre gîte de groupe, elle entretient le fleurissement du bourg (SAINT-MESMIN a gagné cette année le concours cantonal des villages fleuris) et elle sera en fin d'année la coordinatrice pour les compétitions de kayak qui doivent avoir lieu sur notre commune les 5 et 6 décembre, elle pourra le cas échéant aider Florence ROCHE qui est à la disposition des familles les plus faibles ou démunies pour appeler l'attention du Maire. N'hésitez pas à téléphoner à Florence au 05 53 55 00 94 ou à Valérie au 06 71 25 81 04.



1er septembre 2009

Entrée officielle de SAINT-MESMIN à la « Communauté de Commune de CAUSSES et RIVIERES en Périgord »

GENIS, ANLHIAC, SAINT-RAPHAEL et SAINT-

#### Les Manifestations à Saint Mesmin

Beaucoup de manifestations ont eu lieu sur notre commune pendant la saison touristique, en voici quelques exemples :

#### Concours de boules



C'est sur la plateforme nouvellement réalisée près du hangar municipal, que le concours de boules organisé par l'ACCA de SAINT-MESMIN s'est déroulé cette année. 30 équipes ont concouru malgré le mauvais temps de la veille. Un repas est venu clôturer la soirée sous le chapiteau où un écran géant a permis de voir le déroulement de la finale de rugby.

#### Voyage à Chambord

#### Les Manifestations à venir

Le 6 septembre 15 h 30 pèlerinage à Notre Dame de Partout sur la Colline des Ages.

#### Prix du Concours Maisons fleuries

Le village de SAINT-MESMIN ayant été élu pour recevoir cette année le trophée des villages fleuris, c'est le 26 septembre à 11 h que se déroulera au Gîte de groupe « Le Cantou » la remise du prix intercommunal des maisons fleuries organisé par l'Office de Tourisme d'EXCIDEUIL. Pour notre commune Hélène LOURRIER, Florence ROCHE, Annie BOSSELUT, Nathalie DUPUY et Francine CELERIER nos lauréates, participent à ce concours

#### Concert à l'église

Le 9 octobre, à 20 h30 notre église sera le lieu d'un concert organisé par notre ami Gerrit WOLTHUIS de Veaupeytourie et dirigé par Frank BOLLEBAKKER. Cet orchestre compte 32 musiciens venus des Pays-Bas. Le son des cuivres, trompettes trombones mais aussi d'instruments à percussions sera apprécié. Ce concert gratuit sera accompagné par les chants des enfants de SAINT-MESMIN sous la direction de Nathalie LEGAY. Il est recommandé de réserver vos places à l'avance, (en téléphonant à la Mairie avant le 15 septembre). Ceux qui n'auront pas eu le plaisir d'écouter ce concert chez nous pourront aller au Château d'EXCIDEUIL le lendemain car cet orchestre est logé au Cantou et il restera dans

MARTYIAL d'ALBAREDE nous accompagnent dans cette communauté qui regroupe maintenant 14 communes dont 10 sur 14 du canton D'EXCIDEUIL. Le siège est à MAYAC et son Président est Mr Charles LABROUSSELISTE des communes faisant partie de la Communauté ( en vert sur le dessin )  
 009 ANLHIAC,  
 147 CUBJAC,  
 137 COULAURES,  
 196 GENIS,  
 262 MAYAC,  
 417 SAINT-GERMAIN des PRES,  
 429 SAINT JORY LASBLOUX,  
 448 SAINT MARTIAL d'ALBAREDE,  
 464 SAINT-MESMIN,  
 475 SAINT PANTALY d'ANS,  
 476 SAINT PANTALY d'EXCIDEUIL,  
 493 SAINT-RAPHAEL,  
 513 SAINT VINCENT sur l'ISLE,  
 527 SAVIGNAC les EGLISES. Bulletin municipal  
 Le bulletin est destiné à établir le contact avec les habitants, c'est pourquoi il n'est déposé qu'exceptionnellement dans les boîtes aux lettres. Tous les habitants absents lors de la distribution peuvent à tout moment venir à la Mairie chercher un exemplaire.

- 26 septembre à 11 h,  
 Organisée par l'office de Tourisme d'Excideuil, la remise des prix au concours intercommunal des maisons fleuries aura lieu à SAINT-MESMIN. Notre commune a été élue pour recevoir cette année le trophée des villages fleuries.

Traitement des ordures ménagères  
 Le SMCTOM nous informe de sa décision de ne plus accepter les bâches et films d'enrubannage pollués par des matières étrangères. Les professionnels de l'agriculture doivent en prendre bonne note.

#### Arrivée de nouveaux habitants :



La famille ROUSSET, arrivée avec ses trois enfants, s'est installée à Charoncle où elle a ouvert une exploitation horticole « Au potager fleuri ». Cédric a le mérite de construire lui même leur maison, quant à son épouse Yannick et leurs 3 enfants, ils passent beaucoup de temps à entretenir leurs cultures. Vous trouverez dans cette exploitation, toutes sortes de légumes et plants de légumes ou de fleurs et surtout des conseils pour une culture naturelle et « propre ». Le projet de construction d'un centre de Naturopathie au lieu dit Chez Bobas présenté par Mr et Mme TOUILLET est toujours d'actualité. L'importance des travaux implique des enquêtes et autorisations complémentaires. Dans un premier temps deux maisons d'habitation seront construites sur le terrain.

Mr Bernard FAURE, présentateur sportif animateur sur l'A2, souhaite déposer un permis de construire sur un terrain qu'il possède dans le Bourg.

Mr MAYLIN et Mme ASSANTE ont commencé la construction de leurs pavillons aux Bessades

#### Nouvel horaire déchetterie

Hautefort ou Thiviers  
 Lundi : 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30  
 Mardi : 13 h 30 à 17 h 30  
 Mercredi : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30  
 Jeudi : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30  
 Vendredi : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30  
 Samedi : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

#### Campagne de chasse 2009-2010

Ouverte le 13 septembre la saison de chasse va se dérouler comme chaque année sur notre territoire.



Organisé par l'ACCA le voyage en autocar pour le salon de la chasse au Château de Chambord a réuni plus de 50 personnes. La visite du salon et du Château étaient libres dans la journée, mais les participants se sont tous retrouvés pour midi autour du car pour partager le repas. Le dîner a été lui aussi pris en commun sur le chemin de retour dans un restaurant de CHATEAUROUX. L'arrivée à SAINT-MESMIN a eu lieu vers 23 heures, après une journée très fatigante, mais aussi très agréable. Un grand merci aux organisateurs.

#### Vide grenier 12 juillet



Organisée par Auvézère Animation le 12 juillet, la brocante traditionnelle s'est déroulée dans d'excellentes conditions. On peut regretter cependant l'absence du repas et des diverses animations habituelles qui l'accompagnaient les années précédentes. En effet les bénévoles étaient déjà presque tous mobilisés par la préparation de la grande soirée dansante du 1er août après le concours de pêche.

#### Remise des prix maisons fleuries

C'est le 11 juillet que le Maire a récompensé les gagnantes des diverses catégories au concours communal des maisons fleuries.

Ont gagné dans la catégorie maison avec jardin : Jeannette VIALLE, du bourg  
 Dans la catégorie maison sans jardin : Annie BOSSELUT, à Fargeas  
 Dans la catégorie parc fleuri : Hélène LOURRIER, au Moulin  
 Dans la catégorie ferme fleurie : Christiane ROUSSEAU, à la Béchadie

L'année prochaine, contrairement à cette année les gagnantes pourront concourir à nouveau et pour être plus juste, un professionnel de l'horticulture fera partie du jury.

#### Marché de nuit 8 juillet



Le 1er marché de nuit a eu lieu à SAINT-MESMIN. Beaucoup de curieux ( environ 250 personnes ) sont venus pour cette première. Certains ne savaient pas en quoi consistait le marché de nuit, ils pensaient certainement faire quelque achat et avait déjà dîné. En fait le marché de nuit est fait pour réunir les gens du village et des alentours afin de passer la soirée et de dîner ensemble. Des commerçants sont là pour leur vendre ce qu'ils désirent manger ce soir là, le boucher avec ses grillades, le boulanger, le marchand de vins, les visiteurs peuvent aussi y trouver des crêpes, des frites, des confitures, du miel, des fruits, et bien sûr des boissons (une buvette est d'ailleurs installée sur la place) des barbecues sont à leur disposition pour cuire leurs achats, assiettes et couverts leur sont distribués gratuitement et des tables sont à leur disposition. Une exposition de tableaux se trouve au point d'accueil et un château gonflable est gratuitement

notre région les 8, 9, 10 et 11 octobre.

#### Cérémonie du 11 novembre

Cette année la cérémonie du 11 novembre aura lieu à SAINT-MESMIN à 11h30.

Les enfants de SAINT-MESMIN ( l'Ecole Buissonnière ) sous la direction de Nathalie LEGAY chanteront la Marseillaise et feront l'appel des morts. Cette cérémonie sera précédée d'un dépôt de gerbes au cimetière de CLAIRVIVRE. Exposition :

Notre amie Madeleine TOURENNE va avoir le privilège d'exposer ses œuvres au Château d'EXCIDEUIL, avec celles d'artistes du monde entier.

#### Compétition de canoë-kayak

Stade Nautique Henri MERILLOU »

Comme nous vous l'avions annoncé, la Sélection Nationale 3 Sprint Descente de l'Auvézère Inter Région Sud va se dérouler sur 2 jours à SAINT-MESMIN, les 5 et 6 décembre 2009.

A cette occasion, nous avons commencé à aménager le sentier sur les rives de l'Auvézère à partir du Pont jusqu'à 500 mètres en amont à la base de départ, pour permettre aux kayakistes d'accéder facilement à leur lieu de compétition, ainsi que du bourg à cette base de départ pour les spectateurs. Plusieurs propriétaires de chambres d'hôtes, de gîtes ou de terrains de camping nous ont déjà proposé leurs services, il nous faut encore des places pour les nuits du 4, 5 et 6 décembre. Si vous souhaitez héberger des compétiteurs ou des visiteurs faites vous connaître auprès de la Mairie avant le 15 novembre.



Là encore, nous avons tenu compte de vos remarques notamment sur la suppression de l'ouverture totale à l'arrière du bâtiment . Des modifications à ce projet vont être apportées et de ce fait les travaux vont être retardés et le coût un peu plus élevé. Nous y avons rajouté une modification de l'aspect extérieur de l'ensemble du bâtiment pour une meilleure image de notre village.

aidés ou prêté du matériel pendant ces quatre manifestations. Les bénéficiaires réalisés ont permis de faire un don à la commune et de dégager des fonds pour mieux s'équiper l'année prochaine. Et comme le Maire le souligne dans son petit mot de première page, « Solidarité, Entre aide, et Coopération » est un slogan qui semble devenir la devise de SAINT-MESMIN

**Les dates des prochains marchés de nuit sont déjà retenues :**

**Le 7 et le 21 juillet et le 4 et 18 août 2010**

#### UNE PAGE D'HISTOIRE

L'Eglise de Saint Mesmin.

En l'an 572, Sainte Pélagie, mère d'Arédius ( qui deviendra par la suite Saint Yrieix ) note dans son testament qu'au domaine de Maximin, est édifié un oratoire\*, en un lieu retiré dominant les coteaux abrupts et entouré par la rivière Auvézère, du nord-est au sud-ouest. Le domaine de Maximin deviendra la paroisse de Saint-Maximini puis de Saint-Meymy, débaptisé en Mont-Mémin durant la période révolutionnaire, en Saint Mémin jusqu'en 1922 pour devenir, enfin Saint Mesmin ( Sent Maimin en Occitan ). Cet oratoire devait être, à l'origine, en bois. Il fut reconstruit en pierre aux XI ème et XII ème siècles, sur l'emplacement de la sacristie et de la place publique actuelle. D'après les recherches de l'abbé Brugière ( XIX ème siècle ), c'est l'accroissement de la population, le peuplement des hameaux de la Béchadie, Las Psycharias, Leymarie, par exemple, qui amena la construction de l'église romane. Son porche à trois portes de style roman est malheureusement en partie caché derrière le maître autel très ouvragé ( XVII ème siècle ) de l'église actuelle. La guerre de Cent ans amena de nombreuses destructions dans la région, et la chapelle a subi des dégradations importantes.

C'est vers la fin du XIV ème et le début du XV ème que fut édifiée la nef actuelle puis le clocher-mur à l'ouest du premier édifice. Vers le XVI ème ou le XVII ème siècle, la chapelle primitive, qui se trouvait à l'Est, étant hors d'usage, il fut décidé de murer son entrée et de la remplacer par une chapelle au Nord et d'y dresser un retable en bois de noyer ( XVII ème siècle ). La sacristie fut édifiée sur une partie des ruines de l'ancienne chapelle et la place publique agrandie. Une porte sous une accolade, dans la façade sud, permettait d'accéder au cimetière. Ce cimetière fut transféré au début du XX ème siècle. Notes établies à partir des recherches de Y. Décima

\*Un oratoire est à la base une chapelle privée destinée à l'exercice du culte. Plus précisément, ce terme désigne un petit monument voué au culte, d'un saint ou d'une sainte représenté par une statuette ou parfois tout simplement par une simple plaque à son image ou une croix. L'édifice peut être façonné dans monolithe, ou de briques, ou de pierres du pays, suivant les régions de France. L'origine de ces petits monuments chrétiens serait en fait païenne. L'oratoire a donc un caractère rural puisqu'il permettait aux paysans vivant dans un univers parfois décentré de venir se recueillir pieusement auprès d'un saint patron et de s'adresser à une prière sans pour autant se rendre à l'église. Néanmoins, l'oratoire constitue d'avantage qu'un lieu de culte, un remerciement et une offrande avec l'espoir en retour de la protection du saint auquel il est dévoué.

#### Un peu d'Humour

C'est la crise pour tout le monde !

Encore de mauvaises nouvelles... dans la conjoncture actuelle : quelle galère !

- Les boulangers ont des problèmes croissants.
- Chez Renault la direction fait marche arrière. Les salariés débrayent.
- A EDF les syndicats sont sous tension.
- Chez Tampax: coup de sang de la CGT.
- Les bouchers se battent pour défendre leur beefsteak.

#### Courrier des lecteurs Saint Mesminois

Cette page a été très appréciée dans le dernier bulletin . C'est pourquoi nous continuons à l'alimenter.

Question :

**Il paraît que notre commune va gérer les Etangs des Forges , est ce vrai ?**

Réponse :

L'ONF vient de lancer un appel d'offres pour louer ces étangs. Notre commune a fait acte de candidature en présentant un projet de réhabilitation et d'aménagement du site.

Question :

**Beaucoup de manifestations festives sont organisées à SAINT-MESMIN. Quel est le coût de ces manifestations pour les contribuables ?**

Réponse : Tous les marchés de nuit ont été financés par l'association A.I.S.( Aide , Information, Solidarité), ils ont dégagé des bénéfices en partie reversés sur le compte de la Mairie. Les bénéficiaires serviront à couvrir les frais engagés pour les Fêtes Nationales . Les autres pots sont généralement offerts par le Maire ou les Conseillers.

Question :

**Pourquoi avoir choisi la communauté de communes de CAUSSES et RIVIERES.**

Réponse : C'était la seule solution qui répondait à la fois aux orientations préfectorales , aux intérêts du Canton et aux besoins de la commune de SAINT-MESMIN. En effet, la population des nouvelles communautés de communes doit être proche de 10 000 habitants (Une communauté d'EXCIDEUIL aurait compté 5 000 habitants environ), 4 communes du Canton faisaient déjà partie de cette communauté de communes, l'avenir de SAINT-MESMIN réside en partie dans le développement du tourisme et seule la communauté des communes de CAUSSES et RIVIERES a donné des assurances dans ce domaine.

Question :

**Pourquoi les chemins de randonnée ne sont pas bien entretenus ?**

Réponse : L'entretien de la majorité des chemins de randonnées qui traversent la commune incombe au Syndicat Mixte du Pays Isle Auvézère. La commune adhère à ce syndicat et verse une cotisation annuelle. Cette année le syndicat a fait un effort important pour la remise en état du fléchage et le dégagement de certains sentiers longeant l'Auvézère. Question : Est-ce que tous les propriétaires de gîtes régleront la taxe de séjour ?

Réponse : Cette taxe a été instaurée pour financer une partie des frais engagés pour la promotion du tourisme et dégager des fonds pour entretenir voire améliorer certains sites visités. Elle est payée par les touristes et perçue par tous propriétaires qui ont reçu des directives claires concernant la procédure à suivre pour reverser cette taxe au Trésor Public. La Mairie fera le bilan des taxes perçues fin décembre et le cas échéant demandera au Trésor Public de percevoir une taxe forfaitaire aux propriétaires retardataires.

Question :

**La saison de la chasse et des champignons arrive. Un propriétaire peut il interdire le passage chez lui ?**

Réponse : Une ACCA ( Association Communale de

#### Nos joies

C'est le 13 juin à 15 h que se sont unis Stéphanie BUGEAUD et Yves WION. Après le mariage célébré par notre Maire, c'est dans notre église, que l'Abbé LABOURSE a béni leur union. Nous souhaitons aux jeunes mariés, nos meilleurs vœux de bonheur.

Dans notre petite église, le 27 juin fût célébré le mariage de Magalie CELERIER de Bousac, avec Eric SAVIGNAC . Leurs deux enfants, Amélia et Charlène étaient présents pour la cérémonie

Le diamant de Jeannine et Marcel ANDRAUD

La famille ANDRAUD réunie pour les 60 ans de mariage. (photo M. PITOUT)

À l'occasion de leurs noces de diamant (60 ans de mariage), Jeannine et Marcel ANDRAUD étaient réunis à la salle du relais nature, entourés de leur famille et d'amis, le 25 juillet. Le Maire de SAINT-MESMIN leur a remis le diplôme de la municipalité montrant que ce couple avait su faire face aux difficultés de la vie et qu'il avait respecté les engagements pris lors de son union. Il les a félicités, souhaitant que les jeunes gens présents suivent ce bel exemple.

Marcel est né le 18 août 1926 à SAINT-MESMIN, presque six années plus tard, le 20 mars 1932, Jeannine FAURIE arrivait au monde à son tour. Depuis, ils ne se sont jamais quittés. Habitant non loin l'un de l'autre, ils avaient l'occasion de se côtoyer et ont passé leur jeunesse ensemble. En 1944, Marcel a rejoint le maquis. Jeannine a attendu patiemment son retour et la fin de la guerre pour reprendre le contact. Finalement, le 29 septembre 1949, ils ont décidé de se marier à SAINT-MESMIN. De cette union sont nés Danielle, Jean, Sylvette, Philippe, Patrick et Mireille. Et de nombreux petits-enfants sont arrivés dans cette grande famille.

#### Nos peines

C'est dans la nuit du 14 au 15 juillet que s'est éteint René DEVAUD , né et ayant toujours vécu à SAINT-MESMIN celui ci avait dû quitter son domicile aux Monts pour être hospitalisé à PERIGUEUX où il est décédé à l'âge de 86 ans.

- Les éleveurs de volailles sont les dindons de la farce. Ils en ont assez de se faire plumer.
  - Pour les couvreurs, cette nouvelle loi est une tuile.
  - Les faïenciers en ont ras le bol.
  - Les éleveurs de chiens sont aux abois.
  - Les brasseurs sont sous pression.
  - Les cheminots menacent d'occuper les locomotives. Ils veulent conserver leur train de vie.
  - Les veilleurs de nuit en ont assez de vivre au jour le jour.
  - Les pédicures travaillent d'arrache-pied pour de faibles revenus.
  - Les ambulanciers ruent dans les brancards.
  - Les pêcheurs haussent le ton.
  - Et Les prostituées sont dans une mauvaise passe.
- Chasse Agrée ) existe à SAINT-MESMIN. Cela signifie que le droit de chasse appartient à cette société donc aux chasseurs adhérents. Ils ont donc le droit de passer et de chasser librement sur tout le territoire de la commune à l'exception des zones situées dans un rayon de 150 mètres des habitations et sur les chasses privées. Les champignons appartiennent aux propriétaires des terrains sur lesquels ils poussent. Nul ne peut les ramasser sans l'autorisation du propriétaire. Cependant la coutume et la majorité des propriétaires autorisent le passage et la cueillette chez eux à condition que le « cueilleur » n'en fasse pas un commerce. Le savoir vivre voudrait qu'un cueilleur se contente de passer une fois au même endroit mais n'y revienne pas tous les jours.

[| Le village |](#) [Services de la Mairie |](#) [Bulletin d'information |](#) [Tourisme |](#) [Vie associative |](#) [Photos |](#) [Nos liens |](#) [Petites annonces |](#) [Météo |](#) [Divers |](#) [News |](#)

Mairie de Saint Mesmin, Le BOURG 24270 SAINT MESMIN Tél.: 05 53 52 71 02 Courriel : [contact@mairie-st-mesmin-24270.net](mailto:contact@mairie-st-mesmin-24270.net)